

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

### **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT**

#### **Nebbiu – Conca d'Oru**

#### **I. PRÉSENTATION**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes du Nebbiu – Conca d'Oru est situé sur la commune de Patrimonio au lieu dit Aghjanella – Académie de guitare.

Cet accueil est géré par la Ligue de l'enseignement de Corse.

Les partenaires de l'accueil sont : La communauté des communes du Nebbiu Conca d'Oru, la CAF et la SDJES.

Cet accueil est agréé par le Ministère de l'Education Nationale la Jeunesse et des Sports.

Ainsi un numéro de déclaration lui est attribué.

#### **II. CONDITIONS D'ADMISSION**

Chaque famille est tenue de constituer un dossier d'inscription.

**(L'enfant n'est admis qu'une fois son dossier d'inscription complet).**

- Être âgé de 3 à 12 ans. ALSH Réservé aux enfants de la communauté des communes du Nebbiu – Conca d'Oru.
- **Inscription obligatoire pour chaque vacances scolaires et mercredis.**
- Joindre obligatoirement pour constitution du dossier :
  - Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou passeport du tuteur légal
  - Fiche renseignement
  - Numéro d'allocataire de la C.A.F / MSA
  - Quotient familial C.A.F (original).
  - Certificat médical attestant que l'enfant est apte à la pratique **de certaines activités sportives** (plongée, voile, parapente, ...A voir en fonction du programme) et qu'il ne présente aucune contre-indication à la vie en collectivité.
  - Fiche sanitaire de liaison
  - Test Aisance Aquatique à la pratique des activités nautiques (pour les + 6 ans).
  - Photocopie du carnet de santé (vaccins à jour)
  - Autorisations parentales (transport + droit à l'image)
  - Accusé de réception du présent règlement daté et signé

**Tout changement de situation familiale (changement de domicile, changement de n° de téléphone, divorce, etc. ... doit être impérativement communiqué à la Direction de l'accueil collectif de mineurs).**

### III. FONCTIONNEMENT

#### 1. LES HORAIRES

Les Mercredis

- De 8h à 18h

Les vacances Février, Printemps, Été, Toussaint.

- Du lundi au vendredi, de 8h à 18h

L'accueil des enfants est autorisé de 8h à 9h15.

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants entre 16h30 et 18h.

Possibilité d'inscription à la demi-journée dans ce cas les parents pourront venir récupérer l'enfant entre 11h30 et 12h00 soit l'emmener entre 13h30 et 14h.

Les parents qui désirent venir chercher leurs enfants en dehors de ces horaires doivent signer une décharge parentale.

L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de problème survenu avant et/ou après les horaires indiqués ci-dessus.

Pour chaque période, un planning est mis à la disposition des parents.

#### 2. AUTORISATION DE SORTIE

En dehors du responsable légal, les personnes **majeures** autorisées à venir chercher l'enfant à l'accueil de loisirs doivent être signalées sur la fiche d'inscription.

Elles devront présenter une pièce d'identité.

#### 3. ACTIVITES

En fonction du programme, les enfants seront amenés à se déplacer sur différents sites.

De nombreuses activités sont proposées (atelier multimédia, arts plastiques, tennis, randonnées, équitation, Tir à l'arc, voile, théâtre, piscine, plongée...).

Concernant les activités de pleine nature, escalade, kayak, BMX, jeux collectifs, orientation, voile, natation, équitation, tennis, les enfants sont amenés à se déplacer sur des lieux appropriés.

Différentes visites complètent les différents programmes d'activités.

Afin de profiter des diverses activités proposées inscrire nécessairement vos enfants lors des jours d'inscriptions prévus; le nombre de places étant limité.

**Les non-inscrits ne pourront prétendre bénéficier de ces animations !**

**Pour éviter de pénaliser le groupe d'enfants, il est demandé aux parents :**

- **D'être ponctuels**
- **Avertir rapidement le responsable du centre en cas de désistement**
- **Respecter les différentes recommandations.**

Par ailleurs, l'accueil de loisirs informe les parents que le transport des enfants est assuré par une compagnie privée de bus (autorisation de transport à signer).

#### **4. ALIMENTATION / ENTRETIEN**

La collation ou goûter du matin ( non obligatoire mais important pour les enfants qui ne déjeunent ) et de l'après-midi est fourni par la famille.

**Merci de privilégier biscuits non chocolatés, fruits, barres céréales, compotes.**

Concernant les repas, ils seront fournis par les familles.

Chaque jour, chaque enfant doit venir **avec une gourde ou bouteille d'eau (1L min)** nominative.

**Les allergies alimentaires devront être signalées et justifiées par un certificat médical.**

Le nettoyage du Centre est effectué quotidiennement après le départ des enfants.

#### **IV. LES TARIFS**

Selon le quotient familial (CAF ou autres) / en fonction de vos revenus.

**Le règlement doit s'effectuer lors de l'inscription.**

**Toute journée réservée est due - Aucun remboursement ou avoir ne sera effectué.**

**Les frais d'adhésion de 4€ sont renouvelables à chaque rentrée scolaire.**

#### **V. ENCADREMENT**

Lors des sorties, dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation l'équipe est renforcée par des intervenants diplômés d'état pour la pratique des activités dites « à risque » (VTT, Voile, Equitation, Randonnée...).

#### **VI. SÉCURITE / HYGIÈNE**

En cas de problème, le personnel de l'accueil se charge de contacter les parents.

Le personnel du Centre n'est pas autorisé à administrer des médicaments à l'enfant.

Les parents sont priés de signaler à la direction les problèmes de l'enfant.

Le responsable de l'accueil se réserve le droit de refuser un enfant ne présentant pas les conditions suffisantes d'hygiène. (Ex : traitement des poux non effectué).

## **VII. ASSURANCE**

L'accueil collectif de mineurs est assuré en Responsabilité Civile auprès de l'APAC Assurances. Chaque jeune doit adhérer à la Ligue de l'enseignement. Cette adhésion lui procure aussi des garanties d'assurance (adhésion à l'année scolaire/Attestation d'assurance fournie sur demande).

## **VIII. DIVERS**

Lors des sorties, l'enfant devra se munir d'un petit sac à dos comprenant **une bouteille d'eau / gourde 1,5L Min** (Pas de Jus de Fruits, Sodas...), Tenue vestimentaire et chaussures adaptées, casquette.

En ce qui concerne les activités nautiques, prévoir maillot de bain, vêtements de rechanges serviette de bain, tongs, crème solaire, casquette...

Photos & vidéos : Les enfants seront pris en photo et filmé dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs.

Les images pourront être utilisées au cours des animations et éventuellement diffusées.

Le port de bijoux est interdit, ainsi que tous les appareils high-tech (consoles de jeux, appareils photos, les téléphones portables.....).

Le personnel ne peut être tenu responsable des pertes ou détériorations éventuelles.

**En vous inscrivant à l'ALSH , vous acceptez que vos données personnelles soient recueillies et traitées par la FALEP. Conformément à la loi « Informatique et libertés » vous avez un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour toutes demandes, contactez la FALEP : 04 95 31 25 14**

**Tout enfant ayant un comportement visant à troubler la bonne marche de l'accueil collectif sera sanctionné, voir exclu.**

**Tout manquement au règlement peut justifier l'exclusion d'un jeune.**

L'Organisateur

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION  
RÈGLEMENT INTÉRIEUR  
ALSH Nebbiu – Conca d'Oru**

Je soussigné (e).....Parent, tuteur légal

de l'enfant ..... déclare avoir pris connaissance

du présent règlement intérieur.

Je déclare y souscrire entièrement et autorise mon enfant à participer à toutes les activités y compris sorties, baignades en mer ou en piscine, prévues par la Direction de l'accueil.

Je m'engage à fournir les documents nécessaires à l'inscription et à me conformer aux modalités de paiement.

Je m'engage, s'il y a lieu, à rembourser les frais médicaux occasionnés en cas d'intervention du médecin ou autres.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé

Signature (qualité du signataire)

\*Annexes règlement intérieur

**\*AUTORISATION DE TRANSPORT  
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT  
Nebbiu – Conca d'Oru**

Je soussigné(e) ..... autorise  
mon fils ..... ma fille .....  
à prendre l'autobus affrété par la ligue de l'enseignement de Corse lors des différentes sorties  
dans le cadre de l'ALSH.

Fait à .....Le .....

Signature (Précédé de la mention lu et approuvé)

**\* AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE  
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT  
Nebbiu – Conca d'Oru**

J'autorise l'équipe d'animation et l'organisateur à utiliser l'image de mon enfant sur support  
photographique, informatique, vidéo pour la présentation, l'illustration ou reportage presse de  
l'accueil de loisirs sans hébergement Nebbiu – Conca d'Oru.

Oui  Non

Fait à .....Le .....

Signature (Précédé de la mention lu et approuvé)